

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/10/28/2021043172/justel>

Dossier numéro : 2021-10-28/26

Titre

28 OCTOBRE 2021. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation du contrat de gestion de Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE) novembre 2021-30 juin 2023

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 26-11-2021 page : 114755

Entrée en vigueur : 28-10-2021

Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le Gouvernement de la Communauté françaises approuve le contrat de gestion de Wallonie Bruxelles Enseignement novembre 2021-30 juin 2023, qui figure en annexe du présent arrêté.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le 28 octobre 2021.

[Art. 3](#). Le Ministre de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#).

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 26-11-2021, p. 114756)